

LES CARRIÈRES

Pour guider le choix des jeunes gens
:: après leurs études classiques ::

X

La Pharmacie

PAR

M. ALFRED-JOSEPH LAURENCE, D. PHARM.

Ancien doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal

L'Optométrie

PAR

M. J.-ARMAND MESSIER

Secrétaire de l'École d'Optométrie de l'Université de Montréal



L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL

L'OEUVRE DES TRACTS

Institut social populaire

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélar Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* A. Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* Ad. Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !* Al. Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafliche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé C. Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C. R.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !*
R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Théâmatrices de chez nous.* J. Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.*
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor ».*
S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.*
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *La Sainteté Pie XI.* Cardinal Rouleau
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance—I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*
R. P. Plamondon, S. J.
136. *La Formation d'une élite féminine.*
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Soutien canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot

LES CARRIERES

X

LA PHARMACIE ¹

par M. Alfred-Joseph LAURENCE, *D. Pharm.*
*Ancien doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université
de Montréal*

La pharmacie est un art qui consiste à rechercher et à mettre en œuvre les moyens matériels les plus propres à guérir ou à prévenir la maladie et à maintenir un état normal de santé. Son champ d'action est vaste, très étendu. La pharmacie fait appel à toutes les sciences, particulièrement à la chimie, à la physique et à l'expérimentation biologique.

Le rôle du pharmacien sera donc d'établir la valeur thérapeutique des divers produits, tout en recherchant les moyens les plus propres à assurer leur pleine efficacité et leur conservation.

Dès les premiers âges, l'homme, providentiellement guidé par son instinct, rechercha dans les plantes des moyens de combattre la maladie. Il sut en tirer déjà de précieuses ressources. De l'empirisme des premiers âges, il en est venu, par des méthodes scientifiques, à préciser la composition intime et les propriétés médicinales de ces produits, à en fixer la valeur d'une façon constante et régulière, et à en extraire les divers principes actifs. Bientôt de nouvelles combinaisons sont effectuées et de nouveaux composés prennent naissance, jouissant des propriétés les plus diverses, toutes scientifiquement établies.

L'évolution, depuis le début de ce siècle, a été considérable dans le domaine pharmaceutique. Sous l'aspect scientifique et médical, cette évolution a été incontestablement un progrès dans le vrai sens du mot. Le dévelop-

1. Cet article nous avait été remis quelque temps avant sa mort par le regretté M. Laurence.

pement des sciences chimiques, physiques et biologiques nous a valu une foule d'applications thérapeutiques plus précises et plus sûres, et des produits nouveaux d'une inestimable valeur. Le nombre en est considérable. Mais la venue de ces nombreux médicaments nouveaux est parfois accompagnée de charlatanisme, de réclame intéressée et exagérée, contre laquelle il convient de se mettre en garde.

Un trop grand nombre de ces nouveaux médicaments nous viennent sous la forme de « spécialités » particulières, sous une présentation captieuse et élégante, accompagnés d'explications excessivement prétentieuses, mais savantes, et s'adressant directement au consommateur. Ces remèdes prêtent à l'abus, en portant le malade à se dispenser de l'avis du médecin et à se soigner lui-même. De plus, il semble bien que l'attrait de la nouveauté ne devrait pas nous pousser à écarter d'une façon inconsidérée et à reléguer dans l'oubli tant de médicaments anciens qui ont à leur crédit des années, des siècles même d'épreuve qui en ont établi l'incontestable valeur.

L'intérêt bien entendu de la profession réclame donc, contre cet envahissement de la spécialité, — et j'entends par là ces remèdes d'allure charlatanesque qu'il serait maladroit de confondre avec les produits franchement sérieux et de réelle valeur scientifique, — une effective réaction de notre part.

Une autre évolution, non moins importante, porte sur la préparation même des médicaments. De plus en plus, et c'est là encore une manifestation de la loi du progrès, la pharmacie tend à s'industrialiser; c'est-à-dire que s'impose la fabrication, en grand et à l'avance, non seulement des formules officinales, mais même des compositions magistrales les plus diverses.

On ne peut raisonnablement s'opposer à cela. D'ailleurs, ce serait futile. Et c'est une tendance très légitime qui résulte des besoins du temps et des moyens plus perfectionnés de production. C'est aussi le droit de chacun de développer, dans le respect des droits d'autrui, ses propres moyens d'action.

De plus, l'exercice de la pharmacie est devenu plus astreignant pour celui qui doit s'y livrer, exigeant des connaissances étendues et sans cesse approfondies, qui lui permettent d'exercer son art le plus efficacement possible, et d'atteindre à des développements de plus en plus avancés.

Le rôle du pharmacien, en effet, ne se limite pas à l'officine. Celle-ci certes lui est particulièrement et exclusivement réservée. Mais là où il est appelé à exercer une compétence nouvelle qui requiert de lui des connaissances encore plus sérieuses, c'est dans l'industrie pharmaceutique et le laboratoire d'analyse et de contrôle.

Que l'on me permette de citer ici un extrait d'un article signé de M. Raoul Lecoq et publié dans le *Bulletin des Sciences Pharmacologiques* de Paris: « Le pharmacien n'est pas exclusivement destiné à l'officine. Son diplôme lui confère des connaissances étendues, une culture générale, qui lui permettent d'aborder les problèmes scientifiques ou industriels sous leurs multiples faces, et de les résoudre plus aisément que quiconque. »

L'enseignement des diverses matières du programme tel que donné jusqu'à ce jour a besoin de se développer, de s'adapter aux progrès actuels des sciences biologiques. La biologie et la physiologie ont exploré en ces derniers temps, avec des résultats inappréciables, des domaines naguère insoupçonnés: études des phénomènes biologiques, des réactions vitales de défense (immunisation), des fonctions des organes, des sécrétions glandulaires, des éléments actifs qu'on en peut extraire: hormones, enzymes, antitoxines, vitamines, etc. Ajoutons à cela toutes les nouvelles méthodes des dosages physiologiques. Les écoles doivent tenir compte de ces développements et besoins nouveaux, et leur donner place dans leurs programmes d'enseignement.

J'ajouterai aussi que pour atteindre le but proposé, c'est-à-dire pour préparer des professionnels de réelle valeur, aptes à profiter d'un enseignement scientifique supérieur, tel qu'exigé de nos jours, la sélection des aspi-

rants à l'étude de la pharmacie devra se faire plus exigeante. La profession se doit d'élever son niveau et d'aspirer à n'être composée que d'une élite par sa formation, son éducation et sa science.

Pour atteindre ces fins, il importait qu'une loi réglementât l'exercice de la pharmacie et déterminât les qualifications préalables requises des aspirants.

La « loi de pharmacie » de la province exige donc, pour être admis à l'étude, ce qui suit: le candidat doit posséder le diplôme de « bachelier ès arts », ou à son défaut il est soumis à un examen dit de « brevet » portant sur les « lettres et les sciences » équivalant à l'examen exigé pour le grade de bachelier ès arts. Puis, il est astreint à un stage de trente-six mois de six heures par jour chez un pharmacien, durant lequel stage il doit prendre à l'Université le minimum d'inscriptions dans les matières qui suivent et en subir avec succès les examens:

En sciences médico-pharmacologiques, en sciences physico-chimiques, en pharmacie galénique et chimique, pratique, en chimie analytique et en botanique et autres sciences naturelles, suivant le programme établi dans des institutions constituées en corporation reconnues par le Conseil du Collège des Pharmaciens.

Ayant ainsi satisfait à ce minimum, il est admis à l'examen de licence du Collège des Pharmaciens qui lui octroie le titre de pharmacien.

GRADES ACADÉMIQUES

Mais en plus de la licence du Collège des Pharmaciens, l'Université confère aux étudiants de la Faculté de Pharmacie les plus méritants, les grades de *bachelier en pharmacie*, de *maître en pharmacie* et de *docteur en pharmacie*, ainsi que le *certificat d'études supérieures de chimie pharmaceutique* aux conditions qui suivent:

Baccalauréat. — L'aspirant au grade de bachelier en pharmacie doit avoir rempli pleinement les conditions d'immatriculation. Pour être immatriculé il faut:

a) être titulaire du baccalauréat classique, ou d'une équivalence reconnue par le Bureau d'immatriculation de l'Université de Montréal;

b) ou bien avoir été admis légalement par le *brevet* à l'étude de la profession, et, en outre, justifier d'une scolarité préalable équivalant à la rhétorique ou à deux années du *Arts Course*. Le certificat du cours scientifique du Mont-Saint-Louis, plus le brevet de lettres, est accepté.

Il doit avoir suivi avec succès tous les cours du programme de la Faculté, ce qui, en plus des inscriptions exigées pour la licence de l'Association pharmaceutique, comprend aussi l'hygiène, la pharmacodynamie et toxicologie, la chimie biologique et la bactériologie; et réunir aux examens un ensemble d'au moins 65% des points.

Maîtrise. — Les conditions d'obtention de la *maîtrise en pharmacie* sont les suivantes: le candidat doit posséder le baccalauréat en pharmacie de la Faculté ou une équivalence; la scolarité minimum est d'un an consacré à un travail de recherche et à l'acquisition d'un complément de culture scientifique à déterminer par le directeur des études de la Faculté.

Doctorat. — Le grade de *docteur en pharmacie* s'obtient par soutenance d'une thèse comportant un travail original, conformément aux conditions établies par la Faculté et approuvées par les autorités universitaires.

Pour être admis à postuler le doctorat, le candidat devra avoir obtenu au préalable le grade de bachelier en pharmacie, et, de plus, posséder notre « Certificat d'études supérieures de chimie pharmaceutique » ou justifier d'une équivalence agréée par le directeur de la Faculté.

La scolarité minimum est de deux ans consacrés à un travail de recherche. Le candidat devra aussi acquérir un complément de culture scientifique à déterminer par le directeur de la Faculté.

Certificat. — La Faculté délivre, avec l'assentiment de l'Université, le *Certificat d'études supérieures de chimie*

pharmaceutique à ceux de ses élèves réguliers qui se distinguent dans le cours de leurs études en chimie, par leur assiduité, leur application et leur succès. Aux examens, ils devront avoir obtenu dans l'ensemble une moyenne d'au moins soixante-quinze pour cent (75%) des points.

Discours de Pie XII

*au Congrès international des Pharmaciens catholiques
à Rome, le 2 septembre 1950*¹

Maintes fois déjà Nous avons eu l'occasion de manifester Notre intérêt pour tous ceux et celles qui, à des titres divers, et dans les activités les plus variées, consacrent leur vie et leur dévouement au soulagement des souffrances, à la guérison des infirmités et, dans la mesure du possible, à la défense préventive contre les maladies par tous les moyens et grâce à tous les progrès de l'hygiène et de la prophylaxie.

Dans l'ensemble de ce corps sanitaire, vous tenez une place fort importante par les continuelles fatigues qu'elle vous impose, par les lourdes responsabilités dont elle vous charge. Et c'est pourtant la première fois que Nous Nous adressons expressément et particulièrement à vous, chers fils, pharmaciens catholiques. Aussi aurions-Nous eu plaisir à vous entretenir un peu plus au long, si les multiples et pressants devoirs de cette Année Sainte ne Nous obligeaient à Nous imposer des limites.

Vos fatigues et vos responsabilités, disions-Nous. Elles ne sont pas toujours, ni par tout le monde, connues et appréciées à leur juste mérite. On ne saurait cependant en faire reproche à personne: votre activité attentive s'exerce en grande partie dans le silence de vos laboratoires. Le public n'en est pas témoin, et vous n'avez pas, comme

1. Ce beau discours de Pie XII complète la brève étude de M. Laurence.

le médecin ou l'infirmier, le réconfort psychologique que donne, si pénible qu'il soit parfois, le contact intime, permanent, avec les patients.

Pour achever de voiler aux yeux des profanes l'intensité et la valeur de votre travail, le développement extraordinaire qu'a pris la thérapeutique par les spécialités, donne l'impression, bien injustifiée, que la partie commerciale tient, sinon l'unique, du moins la première place dans vos occupations. Il faut pourtant reconnaître que bon nombre d'entre vous ont contribué notablement à la découverte et au perfectionnement de ces mêmes spécialités. Mais le domaine propre de votre profession déborde ce champ restreint. Malgré tout, les manipulations pour l'exécution des ordonnances médicales n'ont pas cédé tout le terrain aux spécialités, précisément dans les cures les plus délicates, et, dans bien des cas aussi, dans celui, par exemple, de graves opérations chirurgicales, les préparations destinées à l'asepsie, à l'antisepsie, à la narcose, à l'anesthésie requièrent de vous le plus grand soin.

Il suffit de songer un instant aux conséquences de la plus petite erreur, non seulement sur la substance, mais sur la qualité, le dosage, la durée de validité, pour entrevoir la responsabilité qui vous incombe. Qui donc oserait la prendre sur ses épaules sans s'y être préparé par l'étude et par la pratique des sciences physiques, chimiques, botaniques, biologiques, dont peu de gens supposent l'ampleur et la difficulté ? Une chose rend encore cette responsabilité plus pesante, c'est que votre attention ne peut se relâcher, pour ainsi dire, un instant, c'est qu'elle doit s'exercer, au delà de vos propres actions, sur celles de tous vos collaborateurs, aides, préparateurs, « élèves », parce que, si le pharmacien peut et doit se faire assister, il n'a droit de se reposer sur personne.

Votre responsabilité s'étend plus loin : outre son aspect technique, l'effet heureux ou funeste des remèdes, elle revêt aussi un aspect moral, auquel la déviation et le désarroi actuel des consciences donnent aujourd'hui une gravité plus grande que jamais.

Parfois vous avez à lutter contre l'importunité, la pression, les exigences de clients qui recourent à vous en vue de faire de vous les complices de leurs desseins criminels. Or, vous le savez, dès lors qu'un produit par sa nature et dans l'intention du client est indubitablement destiné à une fin coupable, sous n'importe quel prétexte, sous n'importe quelles sollicitations, vous ne pouvez accepter de prendre part à ces attentats contre la vie ou l'intégrité des individus, contre la propagation ou la santé corporelle et mentale de l'humanité. Vous aurez, au contraire, fort à cœur d'unir vos efforts en vue de rallier l'opinion à la doctrine et à la morale catholique, qui ne font que promulguer, avec l'autorité de la religion, la doctrine même de la raison et la morale de la simple honnêteté.

C'est avec confiance que Nous attendons de vous ce zèle à réveiller et éclairer les consciences, et que Nous appelons de tout cœur sur vous-mêmes, sur votre Congrès, sur vos collègues, sur vos familles, les plus précieuses grâces de Dieu, en gage desquelles Nous vous donnons Notre Bénédiction apostolique.

(*Osservatore Romano*, édition française, 8 septembre 1950.)

L'OPTOMÉTRIE

par M. J.-Armand MESSIER

*Secrétaire de l'École d'Optométrie de l'Université
de Montréal*

En ces jours de désarroi et de perturbation générale, une angoissante question que la jeunesse d'aujourd'hui doit souventes fois se poser, c'est bien celle-ci: « Que serai-je dans la vie? » La réponse sera peut-être: un optométriste!...

Et laissez-moi vous exposer ici en quelques lignes ce qu'est l'optométrie, son histoire, ses débuts, son évolution et ses perspectives d'avenir.

L'optométrie se définit: la science et l'art qui a pour objet d'examiner les yeux, d'analyser leurs diverses fonctions physiologiques, de diagnostiquer leurs erreurs de réfraction ou leurs anomalies physiologiques ou musculaires et d'employer les moyens préventifs ou correctifs pour remédier à ces diverses déficiences visuelles.

En raison de sa spécialisation en matière de vision, l'optométrie n'est pas une partie de la pratique de la médecine proprement dite, mais, comme la dentisterie d'ailleurs, c'est une profession adjointe quoique bel et bien séparée. Son champ d'action s'étend surtout sur la physique, l'anatomie, la physiologie, les mathématiques et l'optique, et non pas sur la pathologie ou encore moins sur la pharmacologie quoique l'optométriste doive étudier et connaître les différentes conditions pathologiques qui peuvent exister dans un œil humain. L'optométriste, c'est celui qui analyse l'état de réfraction d'une paire d'yeux, son état musculaire, et qui en corrige les divers défauts visuels par des verres ophtalmiques appropriés ou encore par tout autre moyen mécanique ou optique y compris les exercices orthoptiques; c'est encore lui qui écrit la prescription de son patient selon les observations qu'il

aura faites et, dans la plupart des cas, il lui fournira les verres dont il aura besoin, l'un étant le corollaire de l'autre. Cependant, quelques optométristes spécialisés ont abandonné la pratique de leur profession pour concentrer tous leurs efforts sur des recherches et des expériences susceptibles d'améliorer l'avancement de la profession.

Le travail du verre, tel que le surfaçage, le taillage et le montage des verres dans les montures, est généralement confié à des laboratoires ou encore à des techniciens spécialisés dans ce genre de travail qui sont pour l'optométriste ce que le pharmacien est par rapport au médecin. Ces opticiens manufacturiers exécutent donc des ordonnances: il ne leur est pas permis par la loi d'examiner la vue et encore moins de prescrire des verres.

L'optométrie est basée sur cette science plusieurs fois séculaire qu'est la physique. Elle s'est développée, a grandi, s'est répandue avec elle pour ensuite se « professionaliser » par des lois et un enseignement adéquat.

L'optométrie moderne s'occupe donc de l'acte visuel sensoriel bien plus que du globe oculaire. Partant de ce fait, elle doit s'étendre à l'anatomie, la physiologie et la neurologie aussi bien qu'à l'optique proprement dite. La constatation de ces faits place l'optométrie parmi les arts et les sciences qui s'occupent de procurer le bien-être des individus aussi bien que de leur efficacité à servir dans la société.

Pourrais-je encore ajouter que l'optométrie moderne est basée sur cette réalisation que la vision est une interprétation psycho-physiologique du monde extérieur et, par conséquent, bien plus importante pour nous que l'optique physique.

Ce qui concerne l'optométrie de nos jours, c'est l'adaptation du mécanisme visuel aux nouvelles conditions de vie et de travail auxquelles sont astreints chaque homme, chaque femme et je pourrais ajouter chaque enfant qui composent la société.

N'est-il pas vrai que cinquante ans à peine se sont écoulés depuis que, de paysans qu'ils étaient pour la plupart, des

milliers et des milliers de ruraux ont quitté la campagne pour venir se confiner dans les industries des cités et des villes où le travail quotidien se fait dans des conditions tout autres que ce qu'ils connaissaient antérieurement : lumière artificielle, travail rapproché, vitesse de la machinerie ; autant de causes, parmi tant d'autres, qui très souvent amènent des troubles visuels et c'est à l'optométrie qu'incombe la responsabilité de réadapter l'humanité à ces nouveaux besoins de la civilisation moderne. Les verres correcteurs et protecteurs, les verres ophtalmiques sous toutes leurs formes, combinés avec certains traitements orthoptiques, voilà les moyens que l'optométrie met à la disposition du public pour mener à bonne fin ce procédé de réadaptation.

HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENT

La tradition nous enseigne que plusieurs siècles avant Jésus-Christ, Confucius, un Chinois, mandarin de son métier, fut vivement impressionné en constatant que, lorsqu'il lisait, sa vision était de beaucoup améliorée en regardant à travers un morceau de verre convexe. Cependant il n'apprécia pas toute l'importance de ce phénomène qui devait plus tard servir de principe optique à tous les fabricants de verres. L'histoire nous rapporte également que l'empereur Néron observait ses gladiateurs à travers un morceau de verre concave et inconsciemment, par ce fait, corrigeait sa myopie. Quoi qu'il en soit de la véracité de ces faits, il n'en reste pas moins vrai que des siècles plus tard ces principes physiques devaient être mis en application et ils gouvernent encore l'optique de nos jours.

C'est le remarquable savant Roger Bacon qui, au XIII^e siècle, décrivit dans ses ouvrages la construction du télescope, mais il est fort douteux qu'il ait jamais lui-même fabriqué une paire de lunettes. Et ce ne fut qu'en 1621 qu'un astronome hollandais, Willebrod Snell, décrivit la loi de la réfraction de la lumière à travers les milieux réfringents, date que l'on peut qualifier de commencement

de l'optique moderne. Cependant le monde dut attendre jusqu'à la fin du XVIII^e siècle avant que des savants se rendissent compte que ces principes optiques pouvaient être appliqués à l'œil humain.

Le développement de l'optométrie marcha conjointement avec les progrès accomplis dans la fabrication des lentilles et des instruments d'optique. En 1609, Galilée construisit le premier télescope et par la suite le télescope binoculaire à prismes; c'est cette évolution qui servit de base au développement de l'ophtalmomètre, de l'optomètre, du rétinoscope, de l'ophtalmoscope, du réfractomètre, du stéréo-campimètre, des verres télescopiques, des verres de contact et de plusieurs autres instruments qui ont fait de l'optique physiologique une science bel et bien distincte.

Une autre invention d'importance capitale fut sans contredit le développement du microscope par Leeuwenhoek, un savant hollandais. En 1675, il posa la pierre angulaire de l'optométrie aussi bien que de la médecine moderne en démontrant l'existence des cellules vivantes dans l'organisme.

La plus grande contribution à la science de l'optique nous fut donnée par sir Isaac Newton. Après plusieurs expériences et une analyse complète des connaissances du temps sur l'optique, il mit de l'avant ses formules mathématiques et ses fameuses lois de la propagation de la lumière. Bien que quelques-unes de ses théories aient été discutées, il ne reste pas moins vrai que la plupart des théories de sir Isaac furent utilisées dans le développement de la science et de la vision.

Après les magnifiques travaux de Leeuwenhoek et de Newton, le développement de l'optométrie fut relativement lent, vu le manque de connaissances sur la structure anatomique, physiologique aussi bien qu'optique de l'œil humain. Et ce ne fut en réalité que vers 1801 que commença, sur des bases solides, cette adaptation, alors que sir Thomas Young énonça les premières théories sur l'ac-

commodation de l'œil et décrivit pour la première fois ce qu'était l'astigmatisme.

Vingt ans plus tard, sir Georges Airy, un astronome, réussit à corriger avec des verres cylindriques l'astigmatisme dont il était lui-même affecté. Plusieurs autres savants ont contribué au développement et à l'évolution de l'optométrie.

N'est-il pas vrai que c'est à Von Helmholtz, ce grand physicien, que nous devons d'avoir éclairci et d'avoir établi ce que nous savons aujourd'hui de l'optique physiologique ? Vint ensuite Wundt, avec ses magnifiques travaux sur les éléments rétiniens qui ont permis d'établir les conceptions nettes que nous avons du système rétino-cérébral et de la vision neuro-musculaire. C'est Donders qui, le premier, introduisit une méthode de procédure pour l'examen de la vue et proposa l'échelle qui devait servir à travers le monde à établir le degré d'acuité visuelle.

Et je pourrais continuer ainsi la liste de ceux qui, dans le domaine mathématique aussi bien que technique, ont apporté de si importantes contributions au développement de l'optique. Je me contenterai de souligner les noms de Javal, Prentice, Wollaston, Gauss, Abbé, Oswald et Franklin, qui ont rendu possible le développement des lentilles aussi bien que celui des instruments de précision dont on se sert dans la pratique professionnelle.

Le mot optométrie apparut pour la première fois en 1870 dans un traité d'optique physiologique écrit en allemand. Ce mot ne tarda pas à se généraliser et à être adopté par la plupart des praticiens du temps.

Le commencement du xx^e siècle marqua un tournant important dans l'histoire de l'optométrie, alors que le gouvernement du Minnesota fut le premier en Amérique à voter des lois définissant ce que devait être la pratique de l'optométrie. Jusque là, il n'y avait aucune loi ni règlement pour établir ou déterminer la compétence de ceux qui pouvaient faire un examen de la vue ou prescrire des verres ophtalmiques. Si grands furent les bienfaits de cette législation que, quelques années plus tard, tous les gouver-

nements des États-Unis et de toutes les provinces du Canada reconnurent le bien-fondé de ces lois et adoptèrent, eux aussi, des législations établissant définitivement la pratique de l'optométrie comme profession.

Tout ce travail ne fut pas chose facile. Les gens intéressés à établir l'optométrie sur des bases professionnelles rencontrèrent une certaine opposition, tout comme la dentisterie, qui elle aussi, avait éprouvé de nombreuses difficultés quelques années auparavant. Cependant, l'optique physiologique étant devenue une science distincte de la pratique de la médecine, le vaste champ d'action qu'offrait le domaine de l'optique à ceux qui voulaient se spécialiser dans ce genre de travail fit vite comprendre aux législateurs les difficultés dans lesquelles se trouvait l'optométrie qui ne demandait qu'à grandir, qu'à se développer et à se « professionnaliser ».

La grande majorité de la classe médicale aida cette campagne; la presse en général, elle aussi, y apporta son précieux concours, comprenant bien vite la valeur de cette législation qui n'avait d'autre but que de donner à ceux qui s'occupaient des services oculaires une meilleure préparation, et au public en général une meilleure protection pour l'organe si essentiel de la vision.

1925, date mémorable pour l'optométrie dans la province de Québec, alors que l'Université de Montréal, toujours fidèle à sa devise et toujours désireuse de donner à toutes les sciences l'épanouissement auquel elles aspirent, accepta l'École d'Optométrie au rang de ses écoles affiliées. Les autorités universitaires, de concert avec le personnel enseignant et sous l'égide de la Faculté des Sciences, dressèrent un programme d'enseignement qui, des futurs gradués de l'École, faisait des universitaires avec le grade de « licencié en optométrie ». Plusieurs fois amélioré par la suite, le programme d'enseignement faisait dire à M. Édouard Montpetit, lors d'un banquet de nos gradués: « Si vous n'étiez pas venus à nous, nous serions allés à vous. »

L'optométrie, jeune parmi les professions libérales, est appelée à grandir. Le développement scientifique qui s'opère chez nous comme ailleurs rétablit dans sa dignité la profession d'optométriste. Les problèmes nouveaux que nous rencontrons chez le public qui nous consulte, demandent de nous une meilleure préparation, conscients que nous sommes des responsabilités qui nous incombent. L'École saura répondre aux nouveaux besoins de l'heure et continuera sa marche ascendante vers le progrès.

Tel est, bien incomplètement exposé, l'aspect que présente l'optométrie comme carrière professionnelle en pays d'Amérique.

LES CARRIÈRES

Pour guider le choix des jeunes gens
après leurs études classiques

*Fascicules parus dans la collection de
l'Œuvre des Tracts*

- I. — *Le Sacerdoce* (Mgr L.-A. PÂQUET, P. A.).
L'Etat religieux (R. P. Louis LALANDE, S. J.).
- II. — *Le Barreau* (Antonio PERRAULT, C. R.).
Le Notariat (Joseph SIROIS, notaire).
- III. — *La Médecine* (Dr Joseph GAUVREAU).
Le Génie civil (Adhémar MAILHIOT).
- IV. — *Carrières scientifiques* (S. Exc. Mgr Alexandre VACHON).
Le Génie forestier (Avila BÉDARD).
- V. — *L'Architecture* (Aristide BEAUGRAND-CHAMPAGNE).
L'Arpentage (Paul JONCAS).
- VI. — *La Carrière agricole* (Albert RIOUX).
La Carrière agronomique (L'hon. Adélarde GODBOUT).
- VII. — *Le Journalisme* (Eugène L'HEUREUX).
L'Enseignement (Arthur LÉVEILLÉ).
- VIII. — *Carrières économiques* (Esdras MINVILLE).
Carrières artistiques (Arthur LAURENDEAU).
- IX. — *Le Service social* (Abbé Lucien DESMARAIS).
Les Assurances (Réginald-O. DE CARUFEL).
- X. — *La Pharmacie* (Alfred-J. LAURENCE).
L'Optométrie (J.-Armand MESSIER).

(10 sous l'exemplaire, sauf le n° 10 (15 sous))



INSTITUT SOCIAL POPULAIRE

8100, boulevard Saint-Laurent

Montréal - 14

L'ŒUVRE DES TRACTS

154. *La Sanctification du dimanche* XXX
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal* J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique* Nos Evêques
 163. *Les Carrières* — I.
 Mgr Paquet et P. L. Lalande, S. J.
 165. *Les Carrières* — II.
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières* — III
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières* — IV.
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »* S. S. Pie XI
 171. *L'Héroïque Aventure*
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières* — V.
 A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famille en Russie* Gilacc
 174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II.
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières* — VII.
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*
 R. P. Paul Donceur, S. J.
 183. *L'Apostolat* J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*
 E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Prosencher* R. P. Alex. Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières* — VIII.
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco* P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes*
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne* XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*
 R. P. Tenneson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*
 Gérard Tremblay
 197. *Pacifisme révolutionnaire*
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites* Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge*
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*
 Paul-Emile Léger, P. S. S.
 206. *L'Action catholique* — I S. S. Pie XI
 207. *Le Cinéma* S. S. Pie XI
 210. *Sœur Mathilde de la Providence*
 Marie-Claire Daveluy
 212. *Notre régime pénitentiel* Dr Joseph Rihi
 213. *L'Ordre social chrétien* Cardinal Liénart
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »* S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André*
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery*
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish*
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire*
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens* Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse*
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique* — II S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec*
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme*
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *La Bienheureux Pierre-Julien Eymard*
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France* — I.
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon*
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste*
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law »*
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance*
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?*
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan I*
 Abbé Georges Panneton
 240. *Sa Sainteté Pie XII* E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines*
 S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »*
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario*
 Dr Raoul Hurlbutise
 245. *Une élite dans l'industrie* Abbé B. Gingras
 246. *Lettre encyclique « Serium Lætitiae »*
 S. S. Pie XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France* — II.
 P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern*
 Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision* S. S. Pie XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?*
 G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. J.*
 Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* S. J.
 254. *Aux jeunes mariés* — I. S. S. Pie XII
 255. *La Franc-Maçonnerie*
 Chanoine Georges Panneton
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus*
 S. S. Pie XII
 257. *Préparation à la vie de famille*
 Mme Françoise Gaudet-Smet
 258. *L'Action catholique* S. S. Pie XII
 259. *Messages* Maréchal Pétaïn
 260. *Les Martyrs jésuites*
 R. P. Archambault, S. J.
 261. *La puissance de la presse et sa mission*
 Mgr Philippe Perrier
 262. *L'Action catholique féminine* S. S. Pie XII
 263. *La Nouvelle Lot des liqueurs* E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés* — II S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti* Abbé B. Gingras
 266. *Jésuites* E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*
 Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique* S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue* Pierre Angers, S. J.
 270. *Dévotion à la sainte Famille*
 R. P. Archambault, S. J.
 271. *Ville-Marie* Abbé Lionel Groulx et
 Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
 272. *Aux nouveaux époux* S. S. Pie XII
 273. *Nous maintiendrons* Antoine Rivard, C. R.
 274. *Le Coutré-Feu* R. P. Archambault, S. J.
 275. *La Nationalité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga*
 Abbé Henri Desloghamps
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale*
 A.-H. Tremblay
 278. *La Question sociale* Episcopat anglais

L'ŒUVRE DES TRACTS

279. *Les Internationales* . . . C.-E. Campeau
 280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.
 281. *Les Carrières* — IX.
 Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
 282. *Si les femmes voulaient...* G. Desjardins, S. J.
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*.
 R. P. Joseph Ledit, S. J.
 284. *Le Komintern* . . . E. S. P.
 285. *Dieu et son Eglise* . R. P. P. Harvey, S. J.
 286. *Le Français en Acadie*.
 S. Exc. Mgr Robichaud
 288. *L'Œuvre des Vocations*.
 R. P. Archambault, S. J.
 290. *La Russie soviétique* . . . Max Eastman
 291. *Mission des Universités* . . . Lord Halifax et
 Oscar Halecki
 292. *La Pologne héroïque et martyre* . . . E. S. P.
 293. *La guerre germano-soviétique et la question
 du bolchéisme* . . . E. I. A.
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*.
 Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
 295. *La Révolution nationale* . . . Oliveira Salazar
 296. *Nos devoirs envers le Pape*.
 R. P. Bonaventure Pélouin, O. F. M.
 297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican*.
 Mgr Fulton Sheen
 298. *La Délinqence juvénile et la guerre*.
 R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
 299. *Un programme de prophylaxie*.
 Paul Gemahling
 300. *Le Centenaire des Sœurs Grises*.
 Abbé Léonide Primeau
 301. *Pourquoi voter — Comment voter* . E. S. P.
 302. *Russie et communisme* . . . E. S. P.
 303. *La Terre qui naît* . R. P. Alex. Dugré, S. J.
 304. *Le foyer familial et la responsabilité des
 parents* . . . J.-Omer Asselin
 305. *Varennais agricole* . . . Firmin Létourneau
 307. *S. S. Pie XII et la Papauté*.
 Chanoine Alphonse Fortin
 308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu*.
 Maurice Ruest, S. J.
 309. *Kar Lueger* . . . P. Coulet
 310. *Justice pour la Pologne* . Abbé L. Lefebvre
 et Dr J. J. McCann, M. P.
 311. *Le Canada, son passé, son avenir*.
 Thibaudeau Infret
 312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrier*.
 Abbé Maxime Hua
 313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine*.
 Guillermo Gonzalez, S. J.
 315. *Journal de retraite* . . . Joseph Toniolo
 316. *Centenaire de la conversion du cardinal
 Newman* . . . Alexandre Dugré, S. J.
 317. *Faut-il continuer la lutte contre le commu-
 nisme ?* . . . E. S. P.
 318. *La écrité sur l'Espagne*. Mgr Pla y Deniel
 319. *La Charité chrétienne* . Eugène Thérien
 320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Au-
 triche* . . . Episcopat
 321. *Au pays de Jolliet* . . . Dollard Cyr
 322. *Les œuvres pontificales de charité durant la
 guerre* . . . R. P. Cavalli, S. J.
 323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en
 Gaspésie* . . . Abbé Pierre Veilleux
 324. *Franco et l'Espagne* . . . E. S. P.
 325. *La première Sainte américaine*.
 Luigi d'Apollonia, S. J.
 326. *Cinquante ans de journalisme catholique*.
 E. S. P.
 327. *La Bible, votre livre.* } Jacques Leclerc, O. F. M.
 } Léandre Poirier, O. F. M.
 328. *Pour les bibliothèques publiques*.
 G.-E. Marquis
 329. *L'Établissement des jeunes* . J.-M. Gauvreau
 330. *Dans les trois Amériques*. Chanoine Cardijn
 331. *Regards sur l'Allemagne occupée* . . E. S. P.
 332. *Les « témoins » d'une sottise*. René Bergeron
 333. *L'Apostasie des temps nouveaux*.
 R. P. Desqueyrat, S. J.
 334. *Le bienheureux Contardo Ferrini*.
 Gaetano di Sales
 335. *Mgr Philippe Perrier* . . . Omer Héroux,
 Chan. Groulx, L.-Athanasie Fréchette
 336. *L'U. R. S. S., terre d'oppression* . . E. S. P.
 337. *Bernardin Réalino* . J. L'Archevêque, S. J.
 338. *Le Logement ouvrier* . . . Chanoine Lesage
 339. *Quelle est la bonne Eglise ?...*
 R. P. Patrick Harvey, S. J.
 340. *Sous le régime soviétique* . . . XXX
 341. *La Retraite de trente jours* Joseph Ledit, S. J.
 342. *Catholiques de tous les pays, unissez-vous !*
 R. P. Remigius Dieteren, O. F. M.
 343. *Une vie rayonnante*.
 Mme Rochéau Rouleau
 344. *Vers les brevets perdus* . Abbé Georges Thuot
 345. *Vers la compéence*.
 Joseph P. Archambault, S. J.
 346. *Lecteurs et Libraires I* . P. P. Gay, C. S. Sp.
 347. *Lecteurs et Libraires II* . P. P. Gay, C. S. Sp.
 348. *Jeunesse communiste internationale* . E. S. P.
 349. *Pour un dimanche chrétien*.
 R. P. Archambault, S. J.
 350. *Le Mouvement international catholique*.
 Giovanni Hoyois
 351. *Qu'est-ce que la Bible?* . . . Vézina, S. J.
 352. *La paix pour la famille et par la famille*.
 R. P. Bernardin Verville, O. F. M.
 353. *La Hongrie dans l'état de fer* . . J. Navier
 354. *L'Eglise de Chine* . . . P. Mertens, S. J.
 355. *Professionnels et culture classique*.
 Chanoine Lionel Groulx
 356. *Le Jubilé sacerdotal de Pie XII*.
 R. P. Archambault, S. J.
 357. *La dixième province du Canada*. . E. S. P.
 358. *Le Comité de la Survivance française en
 Amérique* . . . Abbé Adrien Verrette
 359. *Formation religieuse dans l'enseignement
 secondaire* . R. P. Fernand Porter, O. F. M.
 360. *Cinquante ans à la Délégation apostolique*.
 R. P. Luigi d'Apollonia, S. J.
 361. *L'Année sainte* . R. P. Archambault, S. J.
 362. *Procédés actuels d'investigation de la
 conscience* . . . Joseph Géraud, P. S. S.
 363. *Qu'est-ce qu'une Sœur Blanche?* . . O. T.
 364. *Jérusalem et les Lieux Saints* . . E. S. P.
 365. *Les valeurs humaines dans le domaine rural*.
 Marie René-Bazin
 366. *Auxiliaires du Purgatoire*.
 Marie René-Bazin
 367. *Pourquoi aimer le Moyen Age*.
 R. P. Benoit Lacroix, O. P.
 368. *Pourquoi une fédération des Sociétés Saint-
 Jean-Baptiste* . . . Rodolphe Laplante
 369. *S. Exc. Mgr Léger* . . . I. S. P.
 370. *Paroisse et démocratie au Canada français*.
 S. Exc. Mgr Maurice Roy
 371. *Claver, émule de Xavier* . Jean Genest, S. J.
 372. *Marguerite Bourgeoys* . S. Exc. Mgr Léger
 373. *Les Carrières* — X.
 A.-J. Laurence et J.-A. Messier

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 15 sous l'exemplaire. Abonnement (10 numéros par année): \$1.00

LES ÉDITIONS BELLARMIN, 8100, rue Saint-Laurent, Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.